

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



Pollution aérienne

Conséquences possibles :

La qualité de l'air peut être modifiée par des polluants qui peuvent être d'origine naturelle ou d'origine anthropique, c'est-à-dire liés à l'activité humaine. La pollution de l'air a des effets significatifs sur la santé et l'environnement. Elle peut provoquer des irritations et des problèmes respiratoires plus ou moins importants, selon la sensibilité des personnes. Certains polluants sont, selon leur concentration, considérés comme cancérogènes, voire mortels.

Conseils de comportement :

- Je m'informe (radio, télévision, météoFrance...).
- J'évite tout déplacement et reste chez moi.
- Je me conforme aux consignes des pouvoirs publics.
- Je prépare du matériel de confinement et d'isolation (Eau, nourriture, scotch...).
- J'identifie les entrées d'air de mon lieu de confinement.
- Si je suis en voiture, j'identifie, selon la source de la pollution et la direction du vent, l'itinéraire permettant de me mettre à l'abri.

Pollution de l'eau

Conséquences possibles :

La pollution de l'eau se produit lorsque sa composition est modifiée de telle manière qu'elle ne remplit plus les conditions de consommation comme elle le ferait dans son état naturel, ou selon les normes fixées.

La consommation d'eau contaminée peut entraîner de graves problèmes de santé.

Conseils de comportement :

- Je m'informe (radio, site internet de la mairie...).
- Je n'utilise l'eau du robinet qu'après avis des services publics et selon les préconisations qui m'auront été communiquées.
- Je consulte régulièrement le site internet de la mairie pour connaître les points de distribution d'eau potable.